

Mairie de la Garde ARRONDISSEMENT de Goulon

Du vingt deux au mil huit cent trente-cinq, à dix heures du soir
ACTE DE DÉCÈS de Marie Thérèse Adolphe Girard

le quatre à quatre heures du soir, sans profession

d'âge de vingt ans, née à la Garde

département d'auvergne domiciliée à la Garde

Commune de la Garde

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Joseph Costy, âgé de vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, qui a dit être son père et par son défunt, et par son défunt, âgé de vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, qui a dit être son père et par son défunt.

Et ont, les déclarants, signé au bas de l'acte.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Joseph Costy, maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après avoir signé le tout, au greffier au greffier numéro.

Agarres

Mairie de la Garde ARRONDISSEMENT de Goulon

Du vingt deux au mil huit cent trente-cinq, à dix heures du soir
ACTE DE DÉCÈS de Jean Joseph Bae

le quatre à quatre heures du soir, sans profession

d'âge de vingt ans, né à la Garde

département d'auvergne domicilié à la Garde

Commune de la Garde

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Guillaume Bouffé, âgé de vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, qui a dit être son père et par son défunt, et par son défunt, âgé de vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, qui a dit être son père et par son défunt.

Et ont, les déclarants, signé au bas de l'acte.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Joseph Costy, maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après avoir signé le tout, au greffier au greffier numéro.

Agarres

Mairie de la Garde ARRONDISSEMENT de Goulon

Du quatre au mil huit cent trente-cinq, à dix heures du soir
ACTE DE DÉCÈS de Jean Joseph Bouffé

le quatre à quatre heures du soir, sans profession

d'âge de vingt ans, né à la Garde

département d'auvergne domicilié à la Garde

Commune de la Garde

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Guillaume Bouffé, âgé de vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, qui a dit être son père et par son défunt, et par son défunt, âgé de vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, qui a dit être son père et par son défunt.

Et ont, les déclarants, signé au bas de l'acte.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Joseph Costy, maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après avoir signé le tout, au greffier au greffier numéro.

Agarres

Mairie de la Garde ARRONDISSEMENT de Goulon

Du quatre au mil huit cent trente-cinq, à dix heures du soir
ACTE DE DÉCÈS de Marie Adolphe Bouffé

le quatre à quatre heures du soir, sans profession

d'âge de vingt ans, née à la Garde

département d'auvergne domiciliée à la Garde

Commune de la Garde

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Guillaume Bouffé, âgé de vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, qui a dit être son père et par son défunt, et par son défunt, âgé de vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, qui a dit être son père et par son défunt.

Et ont, les déclarants, signé au bas de l'acte.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Joseph Costy, maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après avoir signé le tout, au greffier au greffier numéro.

Agarres